

- **Le voisinage de l'Univers**
 extrait blog du 29 mai 2017 <https://cavegouttedor.wordpress.com/2017/05/29/leurs-serenites/>



Où plusieurs élus ont leurs habitudes.

Également symptomatique du mépris avec lequel la municipalité traite son quartier populaire et ses habitants (on sait que l'Urbanisme du 18^e a officialisé la rupture d'égalité entre habitants parisiens en évoquant expressément [« un effort architectural moindre »](#) pour [« le type de population de la Goutte d'Or »](#)) est le sort réservé par la municipalité et ses agents (ici la SEMAVIP aménageuse et la RIVP bailleuse) au Café Hôtel de l'Univers. Même s'il apparaît a priori de caractère plus privé, le dossier est emblématique d'une façon de faire. Longtemps partie d'une copropriété couvrant les 70 rue Myrha, 18 et 20 rue des Poissonniers, **le Café Hôtel de l'Univers semble en effet rescapé de l'opération immobilière de la Ville de Paris qui a vu récemment émerger la belle proue de l'angle Myrha/Poissonniers.** Mais à quel prix ? Voilà un véritable cas d'école dont Cavé Goutte d'Or tente, à la demande des propriétaires de L'Univers, de démêler les tenants et aboutissants qui ont vu le célèbre café (dans lequel plusieurs élus ont leurs habitudes) tantôt englobé dans une procédure d'expropriation pour cause d'insalubrité, tantôt exclu de cette procédure et de la déclaration d'utilité publique parce que *« ne nécessitant pas d'intervention publique »*, le tout sous l'action moins concertée qu'il n'y paraît, plutôt négligente mais finissant par devenir envahissante des deux agents de la Ville : la SEMAVIP pour la démolition, la RIVP pour la reconstruction.

Mal nommés, mal convoqués, mal assignés par la Mairie et ses aménageurs/bailleurs, mal représentés par le syndic de copropriété en fin de course et ne répondant plus qu'à la SEMAVIP majoritaire (comme pour le 25 rue Stephenson, la copropriété initiale était achetée lot par lot par la SEMAVIP au bénéfice de la démolition programmée), les propriétaires de L'Univers ont été et demeurent ballotés – comme phagocytés – dans un chantier qui semble regretter de ne les avoir finalement pas inclus : *« Contrairement à ce qui avait été initialement projeté, l'immeuble du 20 rue des Poissonniers [hôtel L'Univers] est conservé et sa scission par rapport au syndicat des copropriétaires des 18-20 rue des Poissonniers/70 rue Myrha est en cours »*, lit-on dans une note d'expert du 23 mars 2011.

Et les acteurs municipaux du dossier de mener à leur rencontre d'incessantes tentatives de déstabilisation (au sens propre et figuré) pour leur faire payer (au sens propre) les lacunes de la machine municipale, en l'occurrence un retard de chantier ici, un défaut de sécurisation de mur mitoyen là, le tout censé être contrôlé par des experts judiciaires dont L'Univers a été contraint de soumettre les actions au juge du contrôle de l'expertise... (*« Un risque mesuré »*, dirait peut-être encore Ian Brossat, dans le climat ambiant).